



Le 23 septembre pour maintenir la pression contre la politique de Macron-Borne, partout en France, participons aux mobilisations CONTRE les violences d'Etat, le racisme et les discriminations, POUR la justice sociale et la défense des libertés démocratiques

Le 27 juin, le jeune Nahel était tué par la police. Il était la 15^e victime d'un tir mortel pour « *refus d'obtempérer* » depuis le 1^{er} janvier 2022 quand on en compte seulement un en Allemagne en dix ans. Cette exécution a entraîné plusieurs nuits de révoltes urbaines et un déploiement de forces sans précédent avec 45000 policiers et gendarmes, l'utilisation du RAID, du GIGN, d'engins blindés, de drones...

La répression a été féroce avec près de 4000 interpellations (dont plus de 1000 mineurs), deux décès et des mutilations irréversibles suite à des tirs de LBD. Macron a obtenu ce qu'il avait érigé en priorité absolue, « *le rétablissement d'un ordre durable* ». Mais à quel prix...

Le meurtre de Nahel a, une nouvelle fois, mis la lumière sur des **violences policières injustifiables et un racisme systémique qui touche fortement les forces de l'ordre.**

NOS REVENDICATIONS SONT LÉGITIMES, NOS MOYENS DE LUTTE ET D'ACTION ÉGALEMENT ! Il n'y a pas que nous qui le disons : dans un rapport publié le 1er mai, les membres du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU s'inquiétaient de l'aggravation en France des « *mesures qui violent les droits des migrants* » ; du « *profilage racial par les forces de sécurité* », ainsi que « *de l'aggravation des violences commises contre les manifestants et manifestantes* ». Après le meurtre du jeune Nahel, l'ONU a demandé à la France de se pencher sur « *les sérieux problèmes de racisme chez les forces de l'ordre* ».

Obsédé par le maintien d'un système inégalitaire qui profite aux ultras-riches et précarise la grande majorité de la population, le gouvernement Macron-Borne emploie des méthodes autoritaires pour briser toute contestation. Les entraves aux libertés publiques se multiplient et sont significatives de cette dégradation, avec des interdictions de manifestations, une doctrine du maintien de l'ordre dénoncée par de grandes institutions internationales, des tentatives de dissolution d'associations...

Les libertés syndicales sont durement bafouées avec une criminalisation toujours plus forte des actions - en particulier celles de la CGT - et qui s'accélère depuis le passage en force de la réforme des retraites. La convocation par les gendarmes de Sébastien Menesplier membre de la direction nationale de la CGT, ou la mise en examen de David Bodin dans le cadre de la lutte contre les méga bassines, secrétaire de l'Union Départementale CGT des Deux-Sèvres, montrent qu'une ligne rouge a été franchie.

La criminalisation des actions touchent aussi les associations et collectifs qui défendent l'environnement. Ainsi Darmanin a voulu dissoudre le collectif des soulèvements de la terre après avoir réprimé dans la violence la manifestation de Sainte Soline.

Dans un contexte de forte inflation et de recul du pouvoir d'achat, le chef de l'Etat poursuit une politique régressive qui aggrave les inégalités sociales et détruit nos conquêtes sociales (écoles, hôpitaux, sécurité sociale, etc.). De l'aveu même du FMI, la moitié de l'inflation provient de l'augmentation des marges des entreprises. Dans le secteur de l'énergie, l'eau ou les déchets, les marges sont même au plus haut depuis 1945. Tandis que le budget de la guerre est abondé de 413,3 milliards d'euros sur la période 2024-2030 et que les profits et dividendes versés explosent !

Le syndicat CGT de l'Établissement Public Caisse des dépôts appelle à participer aux initiatives qui se dérouleront dans toute la France le 23 septembre pour exiger :

- L'abrogation de la loi de 2017 sur l'assouplissement des règles en matière d'usage des armes à feu par les forces de l'ordre
- Une réforme en profondeur de la police, de ses techniques d'intervention et de son armement
- Le remplacement de l'IGPN par un organisme indépendant de la hiérarchie policière et du pouvoir politique
- L'arrêt de toutes les poursuites et de la répression à l'encontre des militants syndicaux
- La création d'un service dédié aux discriminations touchant la jeunesse au sein de l'autorité administrative présidée par le Défenseur des droits et le renforcement des moyens de lutte contre le racisme, y compris dans la police ;
- Un plan d'investissement public ambitieux dans les quartiers populaires et sur l'ensemble du territoire pour rétablir les services publics de proximités, le financement des associations et des centres sociaux.